



<http://www.ncpc-pcnc.ca>

18 January 2015

NCPC Human Rights, Civil Rights and Minority Rights Policy

Human Rights

The NCPC Human Rights, Civil Rights and Minority Rights Policy and Rule of Law activities support the development, promotion and implementation of domestic and international norms and standards in most fields of international law.

The NCPC works to support a rule of law framework at the national level, whereas a Constitution or its equivalent, as the highest law of the land, clear and consistent legal framework, and implementation thereof, strong institutions of justice, governance, security and human rights that are well structured, financed, trained and equipped, transitional justice processes and mechanisms, and a public and civil society that contributes to strengthening the rule of law and holding public officials and institutions accountable. These are the norms, policies, principles and processes that form the core of a society in which individuals feel safe and secure, where disputes are settled peacefully and effective redress and recourse are available for harm suffered, and where all who violate the law, including government institutions are held accountable.

The Special Procedures of the Human Rights Policy are independent human rights experts with mandates to report and advise on human rights from a thematic or Canadian perspective. The system of Special Procedures is a central element of the NCPC human rights machinery and covers all human, civil, cultural, economic, political, and social rights. In the context of its work and functioning, the NCPC reaffirms the obligation of Canada to cooperate with International laws and legally binding human rights instruments. The NCPC also reaffirms the principles of cooperation, transparency and accountability and the role of the global human rights system in enhancing the capacity of the United Nations (UN) to address human rights situations.

Civil Rights

Considering that in accordance with the principles proclaimed in the Charter of the United Nations, recognition of the inherent dignity and of the equal and inalienable rights of all members of the human family is the foundation of freedom, justice and peace in the world. The NCPC Human Rights, Civil Rights and Minority Rights Policy also adopts the provisions of the **International Covenant on Civil and Political Rights (ICCPR)**, believing and understanding that these rights derive from the inherent dignity of the human person. Recognizing that in accordance with the Universal Declaration of Human Rights, that the ideal of free human beings enjoying civil and political freedoms can only be achieved when sustainable, systemic and

structural conditions are created and established whereby everyone can enjoy their civil and political rights, as well as their economic, social, cultural, religious and spiritual rights and freedom.

Considering the obligation of the NCPC to advance, implement and promote domestic, regional and universal respect and observance of human rights, human dignity, integrity and freedoms values and principles, the NCPC Human Rights, Civil Rights and Minority Rights Policy also promotes the individual humanitarian duties to other individuals and to the community to which they belong.

The NCPC Human Rights, Civil Rights and Minority Rights Policy mission is to inform the development of national civil rights policy and enhance enforcement of federal, provincial and territorial civil rights laws and principles. We pursue this mission by studying alleged deprivations of civil rights based on race, color, age, social status, religion, sex, age, disability, or national origin, or in the administration of justice. We play a vital role in advancing civil rights through objective and comprehensive investigation, research, and analysis on issues of fundamental concern to the federal government and the public.

The NCPC Human Rights, Civil Rights and Minority Rights Policy plays a crucial and vital role in securing and protecting the civil rights of all Canadian citizens and residents who had been historically disenfranchised from mainstream society.

With the unfailing efforts of the NCPC to promote and advance Civil Rights in Canada, there is a unique opportunity to take a fresh look and a new beginning at this venerable policy provision and become an active part of the necessary changes to restore the conscience of our Canadian nation and people; to preserve and protect the civil and human rights of all Canadians.

Minority Rights

The NCPC Human Rights, Civil Rights and Minority Rights Policy conducts practice and policy-oriented research, provides information and documentation, and offers advisory services concerning minority-majority relations in Canada via the FAAVM Organization. It serves Canadian governments and regional intergovernmental organizations. The NCPC co-operates with the academic community, the media and the general public through the timely provision of information and analysis.

The NCPC Human Rights, Civil Rights and Minority Rights Policy organizes its activities around FAAVM thematic clusters. A Justice and Governance cluster concerned with the evaluation and further development of legal standards that may assist in consolidating democratic governance on the basis of ethnic diversity and human rights. Other thematic clusters include Politics and Civil Society focusing on minority politics, especially the ability of minorities to participate both through public office and civil society functions. A Conflict and Security cluster focuses on constructive conflict-management and addresses conflicts with an ethno-political dimension nationwide. A Culture and Diversity cluster addresses the cultural issues of minority existence, in particular language and education but is also concerned with the access of minorities to the media. A Citizenship and Ethics cluster focuses on both legal and socio-political aspects of membership in mainstream society, including ethical issues of toleration, respect and contribution.

The Federal Association for the Advancement of Visible Minorities (FAAVM) was founded in 2002 as a nonprofit Federal Corporation. Our major focus involves using various

multifunctional civil rights programs to help our mostly disadvantaged, disfranchised, underprivileged minorities as men, women and children. Via the FAAVM multilateral humanitarian systems and activities, we're able to reach out to these communities who are very difficult to reach via more traditional-type programs. We then use these activities to help improve the quality of life of these disadvantaged communities. Our all-volunteer network nationwide and global program is comprised of several components, all having to do with providing meaningful and positive educational, socio-cultural, spiritual, economic and overall human development activities for our mostly economically disadvantaged nationwide and worldwide.

Cited as: NCPC Human Rights, Civil Rights and Minority Rights Policy



Approved by /Approuvé par:
H.E. Sir. Dr. Raphael Louis, Leader
Prime Minister of Canada Candidate / Candidat Premier Ministre du Canada
(2015-2020)





<http://www.ncpc-pcnc.ca>

18 Janvier 2015

Politique du PCNC sur les droits de l'homme, droits civils et droits des minorités

La Politique du PCNC sur les droits de l'homme, droits civils et droits des minorités et activités sur la Règle de Loi dans le domaine de l'état visent à appuyer le développement, la promotion et l'application de règles et normes internationales dans la plupart des domaines du droit international.

Le PCNC soutient un environnement favorable à l'état de droit. Celui-ci comprend les éléments suivants: une constitution ou son équivalent, loi suprême de la nation, un cadre juridique clair, cohérent et appliqué dans les faits, des institutions solides, bien structurées, bien financées, bien équipées et du personnel bien formé dans le domaine de la justice, de la gouvernance, de la sécurité et des droits de l'homme, et aussi des processus et des mécanismes de justice transitionnelle, ainsi qu'un secteur public et une société civile qui contribuent au renforcement de l'état de droit et la responsabilisation des fonctionnaires et des institutions. Cet ensemble permet de créer une société où chacun se sent en sécurité, où les différends sont réglés de manière pacifique, où un recours est possible pour tout préjudice subi et où tout contrevenant, y compris l'État lui-même, doit répondre de ses actes.

Les Procédures spéciales est le nom générique des mécanismes, créés par le PCNC pour s'occuper de la situation particulière du pays ou de questions thématiques dans toutes les régions. Les Procédures spéciales sont représentées soit par une personne, un représentant spécial ou un expert indépendant, soit par un groupe de travail. La Politique du PCNC sur les droits de l'homme, droits civils et droits des minorités désigne des experts indépendants et éminents pour travailler volontairement pour le Canada et sur des mandats thématiques.

Droits Civils

En estimant que conformément aux principes proclamés dans la Charte des Nations Unies, la reconnaissance de la dignité inhérente et des droits égaux et inaliénables de tous les membres de la famille humaine est la fondation de liberté, justice et paix dans le monde. La Politique du PCNC sur les droits de l'homme, droits civils et droits des minorités adopte aussi les provisions du Pacte International Relatif aux Droits Civils et Politiques (PIDCP) en croyant et en comprenant que ces droits sont inhérents de la dignité de la personne humaine. De reconnaître que conformément à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH), que l'idéal des

êtres humains libres par des libertés civiles et politiques peuvent seulement être accompli quand des conditions systémiques et structurelles sont créées et établies ou chacun peut apprécier leurs droits civils et politiques, aussi bien que leurs droits économiques, sociaux, culturels, religieux et spirituels.

La considération de l'obligation du PCNC pour avancer, exécuter et promouvoir le respect domestique, régional et universel et l'observation des droits de l'homme, dignité humaine, intégrité et valeurs de liberté et principes, la Politique du PCNC sur les droits de l'homme, droits civils et droits des minorités promeut aussi les devoirs humanitaires individuels à d'autres individus et à la communauté à laquelle ils appartiennent.

La mission de la Politique du PCNC sur les droits de l'homme, droits civils et droits des minorités est d'informer le développement de politique de droits civils nationale et améliorer la mise en vigueur de lois de droits civils fédérales, lois de province et territoriales. Nous poursuivons cette mission en étudiant des privations alléguées de droits civils basés sur la couleur, l'âge, le statut social, la religion, le sexe, l'âge, l'infirmité, ou l'origine nationale, ou dans l'administration de la justice. Nous jouons un rôle essentiel dans l'avancement des droits civils par l'enquête objective et complète, la recherche et l'analyse sur les éditions d'inquiétude fondamentale au gouvernement fédéral et au public.

La Politique du PCNC sur les droits de l'homme, droits civils et droits des minorités joue un rôle crucial et essentiel dans l'assurance de protéger les droits civils des citoyens canadiens et des résidents qui avaient été historiquement privés du droit électoral de la société principale.

Avec les efforts inépuisables du PCNC pour promouvoir et avancer les droits civils au Canada, il y a une opportunité unique de jeter un coup d'oeil frais et un commencement nouveau à cette disposition de politique vénérable et devenir une partie active des changements nécessaires pour restituer la conscience de notre nation canadienne; préserver et protéger les droits de l'homme de tous les Canadiens.

Droits des Minorités

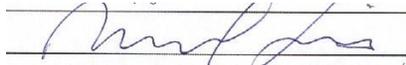
La Politique du PCNC sur les droits de l'homme, droits civils et droits des minorités accomplit la pratique et la recherche orientée de politique, fournit des informations et documentation, et offre des services consultatifs concernant les relations majorité-minorité au Canada via l'organisation AFPMV. Il sert des gouvernements canadiens et des organisations intergouvernementales régionales. Le PCNC coopère avec la communauté académique, les mass-média et le grand public par la disposition d'informations et d'analyse.

La Politique du PCNC sur les droits de l'homme, droits civils et droits des minorités organise ses activités autour des groupes thématiques de AFPMV. Un groupe de Gouvernement et de Justice concerné avec l'évaluation et le développement de plus de normes juridiques qui peuvent aider au de consolider le gouvernement démocratique sur la base de la diversité ethnique et des droits de l'homme. D'autres groupes thématiques incluent la Politique et la Société Civile se concentrant sur la politique de minorité, surtout la capacité des minorités de participer tant dans les affaires publiques que les fonctions de société civiles. Un groupe de Sécurité et de Conflit se concentre sur l'administration de conflit constructive et adresse des conflits avec une dimension ethno-politique dans tout le pays. Un groupe de Diversité et de Culture qui adresse les éditions culturelles d'existence de minorité, dans la langue particulière et l'éducation, mais est aussi concerné avec l'approche des minorités aux mass-média. Un groupe d'Éthique et de Citoyenneté

se concentre sur aspects tant juridiques que socio-politico au sein de la société principale, en incluant des éditions étiques de tolérance, de respect et de contribution.

L'Association Fédérale pour le Progres de Minorités Visibles (AFPMV) a été fondée en 2002 comme une Société Fédérale à but non lucratif. Notre mission importante implique d'utiliser des programmes de droits civils multifonctionnels différents pour aider nos minorités défavorisées, privées du droit électoral, déshéritées que ce soit les hommes, les femmes et les enfants. Via les systèmes humanitaires multilatéraux et les activités de AFPMV, nous sommes en mesure d'aider ces communautés qui sont très difficiles d'arriver via plus de programmes de type traditionnel. Nous utilisons alors ces activités pour aider à améliorer la qualité de la vie de ces communautés défavorisées. Notre réseau de tout-volontaire et notre programme national et global est composé de plusieurs composantes, des activités de développement humaines éducatives, socio-culturelles, spirituelles et économiques.

Cité comme: Politique du PCNC sur les Droits de l'Homme, Droits Civils et Droits des Minorités



Approved by /Approuvé par:

H.E. Sir. Dr. Raphael Louis, Leader

**Prime Minister of Canada Candidate / Candidat Premier Ministre du Canada
(2015-2020)**

